

Questions orales

L'hon. Sinclair Stevens (ministre de l'Expansion industrielle régionale): Monsieur le Président, pour répondre à la question du député, je dirais que lorsque le marché sera conclu, s'il y a effectivement une transaction entre les deux parties, je ne puis que supposer qu'elles voudront en communiquer tous les détails pertinents au public. Je tiens toutefois à rassurer le député en démentant catégoriquement le fait que le prix ait augmenté de 500 millions de dollars à cause du gouvernement fédéral. Lorsque Chevron a décidé, sur notre demande, d'offrir 60 p. 100 de ses actions aux Canadiens, elle nous a indiqué le prix qu'elle serait prête à accepter. Ce prix n'a pas changé d'un sou et j'espère que le député le croit.

* * *

L'OFFICE NATIONAL DU FILM**LE PROJET D'ÉTABLIR UNE CHAÎNE DE TÉLÉVISION POUR LA JEUNESSE**

Mme Lynn McDonald (Broadview-Greenwood): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Communications qui n'est pas sans savoir que l'Office national du film a demandé des fonds de démarrage de cinq millions de dollars afin de mettre au point son projet d'une chaîne de télévision nationale bilingue pour la jeunesse. Le ministre sait, j'espère, que c'est le premier projet jusqu'à maintenant qui propose de lancer une chaîne véritablement canadienne. Les autres propositions font appel à l'importation massive d'émissions américaines, plutôt qu'à la qualité de la production de l'ONF, dont le travail est reconnu dans le monde entier. En gardant ces considérations à l'esprit, le ministre voudrait-il accorder le financement demandé afin que s'établisse une chaîne de télévision pour la jeunesse qui soit réellement canadienne?

[Français]

L'hon. Marcel Masse (ministre des Communications): Monsieur le Président, les demandes des requérants seront déposées au CRTC dans quelques jours, et la députée qui s'intéresse beaucoup à cet aspect sera en mesure de juger l'action du gouvernement à ce moment-là.

[Traduction]

ON DEMANDE AU MINISTRE D'INTERVENIR

Mme Lynn McDonald (Broadview-Greenwood): Monsieur le Président, le ministre n'a pas répondu directement à la question. Je crois savoir, et j'aimerais qu'on me le dise si je me trompe, que la demande de financement pour mettre ces projets au point a été faite au ministre et non au CRTC. Il appartient au ministre d'y répondre. Il lui incombe de favoriser le développement de la culture canadienne par voie de la radiodiffusion canadienne. Selon les audiences qui ont eu lieu, et dont il est sûrement au courant, et selon les instances qui sont venues de tous les coins du pays, le besoin d'une chaîne véritablement canadienne est indéniable. Il semble que ce soit la seule chance que nous ayons de l'obtenir. Une action ou une intervention s'impose dès maintenant, de la part des services du ministre.

[Français]

L'hon. Marcel Masse (ministre des Communications): Monsieur le Président, si vous me permettez de répondre de la même façon, je dirai à l'honorable députée que d'ici quelques jours le CRTC sera saisi d'un certain nombre de demandes dont probablement celle de l'Office national du film et, à ce moment-là, elle pourra se rendre compte de l'action du gouvernement en cette matière.

* * *

L'ADMINISTRATION**LES NOMINATIONS DU GOUVERNEMENT**

M. Marcel Prud'homme (Saint-Denis): Monsieur le Président, ce matin le ministre a comparu au Comité des communications et de la culture et a tenté de justifier une nomination inacceptable, soit celle de M. Bud Sherman bien connu des Québécois comme «mange-Canadiens» au CRTC. Le ministre nous a dit, et je le cite pour être très honnête: «L'approche du gouvernement, ce serait...»

[Traduction]

M. le Président: A l'ordre. Le député sait que le Règlement interdit de faire la moindre allusion aux délibérations des comités. Il peut très bien poser une question, mais je ne peux pas laisser citer les délibérations des comités à la Chambre.

[Français]

M. Prud'homme: Alors, le ministre nous dit que l'approche du gouvernement en est une de réconciliation nationale. L'ancien maire Jones peut-il s'attendre à faire partie du groupe de travail qui commencera bientôt l'examen en profondeur de la loi sur la radiodiffusion? Le ministre voudrait-il nous dire si l'ancien maire Jones peut s'attendre à être appelé à jouer un rôle important en ce qui a trait aux langues officielles?

L'hon. Marcel Masse (ministre des Communications): Monsieur le Président, le député fait là des suggestions qui lui appartiennent, le gouvernement les jugera à leur mérite en temps et lieu.

ON DEMANDE DES PRÉCISIONS AU SUJET DE LA NOMINATION DU COMMISSAIRE AU CRTC

M. Marcel Prud'homme (Saint-Denis): Je désire poser une question supplémentaire, monsieur le Président.

Ce que les francophones au Canada et les Canadiens de langue anglaise de bon ton veulent savoir à l'occasion de cette nomination c'est: qui s'est réconcilié avec qui?

M. Nystrom: C'est une bonne question!

L'hon. Marcel Masse (ministre des Communications): Monsieur le Président, le Commissaire au CRTC auquel fait référence le député a une longue expérience dans le domaine de la radiodiffusion. Le gouvernement a jugé que cette expérience le rendait valable, capable d'apporter des jugements, et nous sommes assurés que, dans le cadre du mandat du CRTC et de ce que la Loi apporte comme mandat au CRTC, ce commissaire, comme les autres, saura satisfaire aux exigences de la Loi.